



ADHESION pour les licenciés dans un autre Club Saison 2026-2027

(Réservée aux personnes déjà licenciées ou ayant fait une demande de licence)

Remplir une fiche par adhérent

Je soussigné(e):

NOM et Prénom Date de naissance

Adresse

Téléphone fixe et mobile

Adresse e-mail

Demande à adhérer à l'association de randonneurs « Les Semelles du Polder »

Montant de l'adhésion : **15 €**

J'ai noté que le loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

A ce titre, je certifie être licencié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre ou avoir fait une demande de licence pour la saison 2026-2027 en adhérant à l'association suivante :

Je m'engage à fournir, lors de mon inscription, une copie de ma licence au président de l'association « les Semelles du Polder ». La non fourniture de cette copie entraînera automatiquement la radiation de l'association sans remboursement de l'adhésion.

Pièces à joindre à l'inscription à adresser au président de l'association :

M. Christian KAMMENTHALER 25, rue Lucien Rambout 59430 ST POL SUR MER

Pour le 18 Octobre 2026

- ☐ Règlement par chèque bancaire à l'ordre des « Semelles du Polder »
- ☐ Copie de la licence FFRP pour l'année sportive 2026-2027 du club de randonnée avec qui vous avez la licence. A fournir dès que vous qu'elle vous sera transmise
- ☐ Une photo d'identité dans le cas d'une nouvelle adhésion
- ☐ 2 enveloppes à votre adresse ainsi que 4 timbres si vous souhaitez recevoir le programme des randos par courrier (*si pas d'adresse mail*).

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :